

IL EST TEMPS DE PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES

DÉCLARATION
COMMUNE

D'ici 2030, le Québec comptera plus de 2 millions de personnes âgées de 65 ans et plus — près du quart de la population — alors que le système peine déjà à répondre aux besoins en hébergement et en soins à domicile. Face à un tel défi, nous, membres de l'Alliance québécoise des milieux de vie pour aînés, unissons nos voix et nos forces dans une démarche collective et solidaire. Reconnaisant l'urgence d'agir face à une crise dans le système actuel et la nécessité d'une réponse concertée, nous nous engageons à travailler ensemble, au-delà de nos différences, pour assurer le bien-être et la dignité de nos aînés et des personnes en perte d'autonomie. C'est dans cet esprit de collaboration et de responsabilité partagée que nous mettons de l'avant six priorités essentielles pour l'avenir de notre société.

- 1. Vision à long terme :** Nous appelons à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action sur 10 ans, avec des étapes intermédiaires clairement définies, pour faire face à l'augmentation massive des besoins de la population. Ce plan doit inclure des projections démographiques ainsi qu'une planification de la main-d'œuvre, des infrastructures et des services pour aînés, accompagnées d'engagements financiers clairs.
- 2. Partenariat renforcé :** Nous appelons à une véritable ouverture du gouvernement envers les partenaires du secteur privé et communautaire, en respectant leur diversité et en valorisant leur expertise. Cette collaboration élargie permettra de mobiliser toutes les forces vives de la société, plutôt que de faire reposer la réponse aux besoins uniquement sur les ressources de l'État. Elle doit s'appuyer sur un dialogue continu et transparent pour assurer une utilisation optimale des ressources de l'ensemble des partenaires.
- 3. Meilleure transparence :** Nous souhaitons une transparence accrue concernant les budgets alloués, les orientations stratégiques et les impacts des décisions sur les milieux de vie. Cette transparence est indispensable pour assurer une planification efficace face à l'augmentation majeure des besoins et garantir une utilisation optimale des ressources disponibles.
- 4. Financement adéquat selon les besoins :** Nous sollicitons un financement suffisant et adapté, basé sur des analyses régulières des besoins spécifiques des milieux de vie pour aînés. Ce financement doit être stable, évolutif et lié à l'évolution démographique.
- 5. Allègements administratifs :** Nous demandons une réduction significative de la bureaucratie excessive qui entrave l'efficacité des milieux de vie pour aînés. La simplification des processus administratifs est essentielle pour que le personnel puisse consacrer plus de temps aux soins directs et à l'accompagnement d'une population vieillissante en forte croissance.
- 6. Équité :** Nous appelons à une réponse adéquate aux besoins croissants des aînés, répartie de manière équitable entre les différentes régions et types de milieux de vie. Il est essentiel de réduire les inégalités régionales et socio-économiques en assurant un accès juste et uniforme à des services de qualité. Le niveau de soins et de services offerts ne doit en aucun cas être tributaire du revenu des individus ou de leur région de résidence.

Nous invitons l'ensemble de la classe politique à répondre à cet appel et à passer des paroles aux actes. Il est temps de s'engager de manière ferme et déterminée. Nos aînés méritent des actions concrètes, durables et adaptées aux défis de notre époque.

Cosignataires :



Association des établissements de longue durée privés du Québec (AELDPQ)

Paul Arbec
Président du conseil d'administration



Association des soins à domicile du Québec (ASDQ)

Alison Green
Co-fondatrice et vice-présidente du conseil d'administration



Association des établissements privés conventionnés (AEPC)

Stéphane Roy
Président du conseil d'administration



Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA)

Marc Fortin
Président-directeur-général



Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ)

Carl Veilleux
Président du conseil d'administration



Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

André Castonguay
Directeur général